78e ANNEE, No 74 — Publié sous le contrôle de l'autorité militaire allemande — LE NUMERO : 5 CENTIMES — Lundi et mardi, 27 et 28 mars 1916

Tarif des annonces
Ann. 2e page, la lig. 0.30
— notaires, avoués huissiers, directeu de vente, la lig. 0.30
Annonces financ. » 0.40
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic. » 2.00
Des remises sont accordées proportionnellement au nombre des insertions demandées.
On traite à forfait pour les annonces périodiques S'ad. bur. du journal.

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS POSTAUX
3 mois . . . . . fr. 3.75
Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bur. de postes ou aux facteurs.

BUREAUX
rue de la Croix, 29, Namur

Collège N.-D. de la Paix, Namur

Bulletin météorologique du 27 mars

(8 heures du matin)

Haut. barométrique à 0	741 1
Variat. bar. dep. la veille	+ 1 3
Température de l'air	6 2
Temper. max. de la veille	7 8
Temper. min. de la nuit	2 6
Direction du vent	WSW
Vitesse du vent (m.p.s sec.)	14 0
Humid. de l'air max. = 100	89
Eau tombée en millim.	3 4

LA GUERRE

Communiqués Officiels

Communiqués allemands

Berlin, 25. — A l'Ouest. — La situation n'a subi aucun changement essentiel depuis hier.

Dans la region de la Meuse, il y a eu des luttes d'artillerie particulièrement vives, au cours desquelles nos obus ont mis le feu à Verdun.

A l'Est. — A l'Ouest de Jakobstadt, les Russes ayant amené des troupes fraiches, originaires de la Sibérie, ont fait une nouvelle attaque, précédée d'une vigoureuse préparation d'artillerie. Cette tentative a échoué avec de grosses pertes pour l'ennemi.

Quelques petites attaques ont été aisément repoussées au Sud Ouest de Jakobstadt et au Sud-Ouest de Dunabourg.

Les efforts que l'ennemi a tentés, à plusieurs reprises et même la nuit, contre notre front au Nord de Widsy sont tous restés aussi complètement inutiles. Plus au Sud, dans la region du lac de Narocz, hier, l'activité de l'ennemi s'est réduite à nous canonner.

Dans les Balkans. — Lors d'une nouvelle attaque aérienne, un avion ennemi a été abattu par un de nos aviateurs. Etant tombé entre les deux lignes de front, l'appareil a été détruit par le feu de notre artillerie.

Berlin, 26. — A l'Ouest. — Nous avons pu constater, hier, l'heureux résultat qu'a donné l'explosion que nous avions déterminée la nuit dernière au Nord-Est de Vermelles. Dans l'entonnoir un poste d'observation blindé ennemi s'est effondré. Plusieurs abris anglais ont été détruits.

Au Nord-Est de Neuville, un petit détachement allemand a entrepris, après une explosion couronnée de succès, une poussée de reconnaissance dans la position ennemie; suivant les ordres qu'il avait reçus, il est rentré amenant un certain nombre de prisonniers.

Une tentative faite par les Français pour contre-attaquer dans la région du fort de Pompelle, au Sud-Est de Reims, est restée sans résultat.

En Argonne et dans la région de la Meuse, le duel d'artillerie a de nouveau atteint, à certains endroits, une grande violence.

Des combats nocturnes et des corps à corps ont été livrés dans le bois de Caillette, au Sud-Est du fort de Douaumont et ont pris une tournure favorable pour nos troupes.

Une explosion de grande envergure, effectuée au Nord-Est de Celles, dans les Vosges, a occasionné à l'adversaire lui-même des dégâts considérables. Notre position est restée intacte.

Près de Saint-Quentin, un biplan anglais est tombé intact dans nos mains. Un avion français, après un combat aérien, est tombé dans le bois de Caillette et s'est brisé.

A l'Est. — Les Russes n'ont pas renouvelé hier leurs attaques sur la tête de pont de Jakobstadt et au Nord de Widsy.

Plusieurs attaques prononcées au cours de la journée au Sud-Ouest et au Sud de Dunabourg ont avorté sous notre feu à une grande distance devant nos obstacles.

L'ennemi a vainement et au prix de gros sacrifices repris le combat avec des forces importantes contre notre front au Nord-Ouest de Postawy et entre les lacs de Narocz et de Wiszniew. Au Nord-Ouest de Postawy, nous avons fait prisonniers un officier et 155 hommes.

Dans les Balkans. — Rien de nouveau.

Communiqués français

Paris, 24. 3 h. — En Argonne, nos batteries ont canonné énergiquement, au cours de la nuit, le bois de Malancourt. Près de la cote 285 (Est de la Fille-Morte), nous avons fait exploser une mine, dont nous avons occupé l'entonnoir.

A l'Ouest de la Meuse nuit calme.

A l'Est de la Meuse, bombardement intermittent de la région Douaumont-Damloup.

En Woëvre, rafales d'artillerie de part et d'autres dans le secteur de Moulainville et des Eparges.

Aucun événement important à signaler sur l'ensemble du front.

11 h. du soir. — En Argonne, à la suite de l'explosion d'une de nos mines à Vauquois, l'ennemi a attaqué et réussi à prendre pied un moment dans notre tranchée de première ligne. Il en a été chassé aussitôt par une contre-attaque, au cours de laquelle nous avons fait une trentaine de prisonniers. L'activité de notre artillerie continue à être intense sur les voies de communication ennemies en Argonne orientale et sur les bois de Malancourt-Avocourt.

Au Nord de Verdun, aucun événement important à signaler au cours de la journée, en dehors d'un bombardement intermittent de nos deuxièmes lignes à l'Ouest et à l'Est de la Meuse, auquel nos batteries ont énergiquement répondu.

Au Nord-Est de Saint-Mihiel, un tir de nos pièces à longue portée sur la gare de Vigneulles a donné de bons résultats. Un hangar a été démoli et un train qui se trouvait en gare a fait explosion.

Paris, 25, 3 h. après midi. — Dans les Argonnes, nous avons réussi, par un coup de main contre une tranchée ennemie près de Courte-Chausse, à faire quelques prisonniers et à causer des pertes à l'ennemi.

A l'Ouest et à l'Est de la Meuse, la nuit a été calme. En Woëvre, combat d'artillerie dans la région de Moulainville. Sur le restant du front, il n'y a rien d'important à signaler.

11 h. soir. — En Belgique, nous avons bombardé les tranchées ennemies à l'Est de Boesinghe et près de Het Sas.

Dans les Argonnes, combats d'artillerie assez violents dans le secteur Four-de-Paris, Courte-Chausse et Haute-Chevauchée.

A l'Ouest de la Meuse, importante activité de l'artillerie contre notre seconde ligne, et à l'Est dans la région de la côte du Poivre et près de Douaumont.

En Woëvre, il n'y a pas eu de combat d'infanterie dans les secteurs des hauteurs de la Meuse au cours de la journée. Sur le restant du front, la journée a été calme.

Au front belge, l'activité ordinaire de l'artillerie.

Communiqués autrichiens

Vienne, 26. — Front russe. — Au Nord-Est de Burkanow, sur la Strypa, des détachements de honveds, après avoir repoussé une violente attaque russe, ont envahi les tranchées de l'ennemi et démoli ses organisations de défense.

Pas d'autres événements.

Vienne, 27. — L'artillerie ennemie a canonné le plateau de Doberdo, le secteur de Fellaba et quelques positions du front du Tyrol. A l'Est du defilé de Plöcken, nos troupes ont pénétré dans les positions italiennes. Près de Marter, dans la vallée de la Sugana, des attaques ennemies ont été repoussées.

Communiqué russe

Pétrograd, 24 mars. — Dans la region de Friedrichstadt, nos détachements de reconnaissance, qui avaient franchi la Dwina, se sont emparés de mitrailleuses ennemies.

Dans le secteur de Jakobstadt, les Allemands ont entrepris une contre attaque avec d'importantes forces; nous les avons repoussés. Au Nord-Est du lac de Varguneck, notre offensive se développe.

Dans la région de Dwinsk, nos détachements, après avoir repoussé plusieurs attaques ennemies, ont avancé.

Au Sud de Dwinsk, le combat continue. Dans le secteur au Nord de Widsy, dans les environs de Meschkele-Kipli, au Nord Ouest du lac de Sekly, la lutte est particulièrement acharnée. A certains endroits, des combats à l'arme blanche se sont livrés. Dans la nuit du 23 mars, malgré le feu violent de l'ennemi, nos troupes ont forcé, par une vigoureuse poussée, toutes les lignes de barrage de l'ennemi établies dans ce secteur. A Kiply, une contre-attaque allemande a été repoussée. Notre artillerie tient sous son feu de nombreux points des positions allemandes, cherchant à empêcher notre adversaire de réparer les dégâts occasionnés à ses ouvrages de défense.

Entre les lacs de Narocz et de Wisniew, le combat continue. Nos troupes ont rejeté l'ennemi hors des positions du petit bois situé dans la région de Bliuniki-Mokrzyce; ces positions étaient fortement retranchées et entourées de nombreux réseaux de fil de fer barbelé.

D'après des renseignements complémentaires, au cours des combats qui se sont déroulés du 18 au 21 mars dans la région au Nord-Est de Postawy, nos troupes ont fait prisonniers 2 officiers et 160 soldats, et dans la région du lac de Narocz, 18 officiers et 1.255 soldats allemands. Nous avons pris, en outre, 18 mitrailleuses, 26 lance-bombes 10 lance grenades à main, 2 lance-mines, 1 obusier de 150 mm., 4 projecteurs, 637 fusils, 1 caisse de bombes, 300 grenades à main, 12 caisses de munitions et de projectiles divers.

Plus au Sud, jusqu'à la Polesje, et en Galicie, vifs duels d'artillerie sur de nombreux points.

Communiqué italien

Rome, 24. — Des colonnes ennemies en marche dans le secteur de l'Astico supérieur, dans la vallée supérieure de l'Assa et sur les versants situés à l'Est de la vallée de Fersina ont été prises hier sous le feu de notre artillerie, qui a également touché un train chargé de matériel stationnant dans la gare de Caldonazzo.

Dans la vallée du Cordevole, par une forte tempête, nos troupes ont étendu jusqu'au ruisseau de Pestora le terrain qu'elles occupent près du fort situé au Nord Est de Sasso di Mezzodi. Elles ont également occupé les lieux dits de Vallas et de Ruaz, au fond de la vallée.

En Carinthie, pendant la nuit du 23 mars, un détachement de soldats ennemis, couverts de manteaux blancs, a attaqué nos positions à gauche du ruisseau de Lanza (Chiarso supérieur); il a été repoussé.

Sur le front de l'Isonzo, le duel d'artillerie a continué hier: il a subi de grandes interruptions à cause du brouillard et de la pluie.

Notre artillerie a bombardé la gare de Santa-Lucia (Tolmino) et la localité de Modreja, où l'on avait signalé des mouvements de troupes ennemies.

A Belfort

Les journaux de Belfort parlent du bombardement de la ville effectué par les Allemands, le 18 mars, d'une grande distance :

A 7 heures du soir, à cinq minutes d'intervalle, deux grenades de gros calibre sont tombées sur Belfort. Aussitôt, la population, qui venait justement de se mettre à table, est descendue dans les caves et y est restée pendant une demi-heure. Les habitants, qui avaient quitté la ville en grand nombre après le bombardement du 18 février et qui étaient rentrés dans leurs foyers depuis, ont de nouveau abandonné Belfort.

A Arras

D'après une dépêche envoyée de Londres au « Corriere della Sera », les troupes françaises qui tenaient le front près de Souchez, de Neuville-Saint-Vaast et du Labyrinthe, auraient été remplacées par des troupes anglaises, de sorte que celles-ci occupent maintenant la ligne depuis Arras jusqu'à Albert.

A Valona

Milan. — Les autorités civiles italiennes ont quitté Valona et se sont rendues à Bari.

LA GUERRE AERIENNE

Lugano. — Au cours d'un vol, un avion français, attaché à l'escadrille de Salonique, est tombé dans le lac de Doirau. Le pilote et l'observateur ont péri.

La dernière attaque en Angleterre

Berlin. — La ville de Hull a été particulièrement atteinte lors du dernier raid aérien allemand à l'embouchure de l'Humber. Deux pâtés de maisons ont été complètement détruits. Plusieurs rues ne forment plus qu'un amas de ruines. L'attaque était principalement dirigée sur les installations militaires et les bâtiments du port à l'embouchure de l'Humber. En outre, un dépôt de munitions sur l'Humber, de même qu'un dépôt de vivres au quai Alexandre ont été complètement détruits. Les murs de quai ont également beaucoup souffert, de même que les docks, qui ont été violemment bombardés. Un grand navire a été touché à la proue et un autre à la poupe.

Attaque anglaise à la côte allemande

Berlin, 26. — Cinq hydroplanes anglais se sont élevés hier matin de deux navires convoyeurs, accompagnés d'une escadre de croiseurs et d'une flottille de contre-torpilleurs, dans le but d'attaquer nos installations de dirigeables dans le Schleswig septentrional. Notre service de défense, averti en temps opportun, n'a pas force moins de trois de ces appareils, parmi lesquels un avion de combat, à atterrir sur la côte orientale de l'Ile Sylt. Les occupants, quatre officiers et un sous-officier anglais, ont été faits prisonniers. Ce n'est que dans la région de l'écluse de Hoyer que des bombes ont été lancées, mais elles n'ont pas occasionné de dégâts.

SUR MER

Berlin, 27. (Officiel). — Le 25 mars dans la matinée, des forces maritimes anglaises ont apporté des avions pour une attaque sur la partie Nord de la côte de « Ostfrieland ». L'attaque des aéroplanes a échoué complètement, comme l'a déjà mandé le communiqué officiel du 26 2 vapeurs de pêche armés qui se trouvaient à l'avant-port sont tombés au pouvoir des navires anglais.

Nos hydroplanes ont également attaqué les vaisseaux anglais et ont lancé un certain nombre de coups portants. Un contre-torpilleur anglais a été grièvement endommagé. Dans la nuit du 25 au 26, quelques-uns de nos torpilleurs, envoyés à la rencontre de l'ennemi, ont trouvé l'ennemi reculant. Un de ces torpilleurs n'est pas rentré jusqu'à présent.

Berlin, 27. — Le communiqué parisien, d'après lequel les Anglais auraient détruit deux des cinq sous-marins allemands de la côte du Maroc est de pure invention.

Paris, 26 — Le paquebot «Leicestershire», arrivé hier à Marseille, a communiqué qu'il a reçu, mercredi, un radiotélégramme d'après lequel le vapeur anglais « Minneapolis », jaugeant 12 543 tonnes, a été torpillé par un sous-marin ennemi. Il a sombré. Le « Leicestershire » lui est venu au secours, mais trop tard. Le sort de l'équipage du « Minneapolis » est inconnu.

Londres, 27. — Le vapeur britannique « Semay-Bridge » a été coulé. L'équipage a été sauvé.

Amsterdam. — L'Association des gens de mer a décidé, par 63 voix contre 3, de n'autoriser aucun de ses membres à s'embarquer en raison du danger qu'offre la navigation.

La Haye. — Le gouvernement néerlandais a porté à la connaissance des intéressés que, pour diminuer les dangers de la navigation dans la Manche, il a l'intention de prendre les mesures suivantes :

1. Près du bateau-phare *Noordhinder* stationnera un navire muni de la télégraphie sans fil et pouvant, en cas d'accident, porter secours;

2. Une fois par jour, les navires qui se font inscrire à cet effet seront escortés, entre le bateau-phare *Noordhinder* et les eaux territoriales anglaises, par des remorqueurs mis en état de draguer les mines.

Le gouvernement ajoute qu'il entend n'assumer aucune responsabilité du chef de ces mesures, et il fait spécialement ressortir que le danger dans les eaux territoriales anglaises n'en sera pas diminué. Il déclare, en outre, être convaincu que la navigation autour de l'Ecosse est beaucoup plus dangereuse que celle à travers la Manche, tout en laissant aux intéressés le soin de choisir leur route.

Londres. — Le vapeur britannique *Fulmar* a été coulé. Dix-huit hommes de l'équipage ont été sauvés.

Copenhague. — Le ministre des affaires étrangères danois a été avisé que le vapeur *Christiansund*, faisant route de Liverpool vers Copenhague, a coulé, après avoir touché une mine. L'équipage est sauvé.

Londres. — On mande de Melbourne au *Times* que le navire *Aurora*, de l'expédition Shakleton, a été sérieusement endommagé. Le navire se dirige sur Port-Chalmore avec un gouvernail de fortune; il y arrivera sans doute au début d'avril.

Londres. — Le paquebot-poste *Sussex*, 5,686 tonnes, faisant le service régulier entre Dieppe et Folkestone, a été torpillé dans la Manche. Il avait à bord 350 passagers, des Français pour la plupart, et un équipage de 50 hommes. Il paraît qu'il n'a pas encore coulé. D'autres navires se sont portés à son secours.

Londres. — L'agence Reuter annonce que tous les passagers du *Sussex* ont été sauvés. Le navire avait quitté Folkestone à 1 h. 25 de l'après-midi; il fut torpillé au large de Dieppe. Il flotte encore.

— Le paquebot-poste *Englishman*, de la Mississipi and Dominion Steamship Company, a coulé.

Bergen. — Les voyageurs qui arrivent d'Angleterre racontent que des sous-marins allemands opèrent également aujourd'hui sur les côtes occidentales de l'Angleterre.

Le capitaine d'un vapeur venant de Liverpool annonce qu'il a été poursuivi près de la côte par un sous-marin et qu'il n'a réussi à s'échapper qu'en donnant toute vapeur.

Stockholm. — La légation anglaise à Stockholm fait savoir que l'Angleterre appliquera une méthode plus sévère pour les prises. On appliquera un nouveau système pour faire stopper les bateaux; en cas de non obéissance à ces signaux, on tirera immédiatement.

Washington. — Les Alliés ont refusé de désarmer les navires marchands, comme la motion de M. Lansing le leur demandait.

On annonce que M. Lansing prépare une circulaire exposant l'attitude des Etats-Unis dans cette question.

Londres. — La direction de la Brighton Line annonce que tous les passagers du *Sussex* ont été sauvés. Le navire a été torpillé près de Dieppe.

— Le vapeur anglais *Salisbury* a été torpillé. Les passagers et l'équipage ont été sauvés.

— Le vapeur *Salzbia* a été coulé. Les passagers et l'équipage ont été sauvés. (Il s'agit probablement du vapeur *Salibia*, 3,352 tonnes.)

— On annonce officiellement que le *Sussex* a été ramené hier, à 9 ½ h., à Boulogne.

— La White Star Line annonce que trois officiers et trente-trois hommes du vapeur *Englishman* ont été mis à terre. En outre, soixante autres personnes auraient aussi été sauvées.

Pétrograd. — Les journaux annoncent que le vapeur russe *Alexandre-Ventzel*, chargé de coton, a été torpillé dans la mer du Nord par un sous-marin ennemi. L'équipage, composé de onze hommes, a été sauvé.

Christiania. — Le capitaine du vapeur *Aktiv*, qui vient d'arriver à Haugesund, venant de Hull, raconte que, le 17 mars, il a rencontré, entre Bergen et Hill, un canot de sauvetage contenant les cadavres de quatre hommes. Le canot portait le nom de *Blaaklokken*; par suite de la tempête, il a été impossible de le repêcher.

Le *Blaaklokken* était un navire à vapeur jaugeant 4,500 tonnes, qui était parti le 15 mars pour l'Angleterre avec une cargaison de harengs et qui a disparu depuis lors.

Dans la mer Noire

D'après une information du « Daily Telegraph », la flotte russe montre une très grande activité dans la mer Noire.

Dans le détroit de Samos

Vienne. — De la « Neue Freie Presse » :

Le consul anglais à Samos a avisé les consuls grecs résidant sur l'île que l'amiral anglais qui commande dans la mer Egée a ordonné que tout navire qui cherchera à passer dans le détroit de Samos sera canonné sans avertissement préalable. Les autorités grecques sont, en conséquence, invitées à défendre rigoureusement tout trafic entre Samos et la côte turque.

Le chemin de fer Salonique-Florina

On mande d'Athènes, *via* Budapesth, que les troupes françaises occupent toute la voie ferrée de Salonique à Florina.

L'Italie et l'Allemagne

Lugano, 26. — La « Stampa » annonce de source autorisée qu'il est décidé que l'Italie ne déclarera pas la guerre à l'Allemagne.

Nouvelles diverses

L'emprunt allemand. — **Berlin, 26.** — D'après les renseignements rentrés jusqu'ici, il a été souscrit en tout 10.667 millions de marks sur le 4e emprunt de guerre, c'est-à dire 1,999 millions d'inscriptions sur le livre de la Dette de de l'Empire, 7,106 millions sur certificats d'emprunts de l'Empire et 1,562 millions sur des Bons du Trésor.

— **A la Chambre italienne** le socialiste Toscarini a motivé son vote contre le gouvernement comme suit : « De nouveaux événements graves, transformant complètement la situation, se sont passés depuis décembre. Ce sont : la perte du Lovcen, l'anéantissement du Montenegro, la conquête de l'Albanie par les Autrichiens, l'approbation italienne de l'annexion de l'Epire par la Grèce, les changements dans la situation juridique en Egypte et à Chypre, l'occupation de Castellorizzo et de Corfou par l'Entente. Tous ces faits ont ébranlé la confiance en la sagesse et en la prévoyance du gouvernement. »

Londres. — Le « Daily Express » croit savoir que le gouvernement anglais demandera que la limite d'âge pour le service militaire soit fixée à 45 ans au lieu de 41 ans, qui est la limite actuelle.

Bucharest. — La session du Parlement a été prorogée jusqu'au 14 avril.

M. Costinescu, ministre des finances, a déposé à la Chambre le projet de budget pour 1916-1917.

On annonce officiellement que l'empire allemand a autorisé l'exportation des locomotives commandées par la Roumanie en Allemagne avant la guerre.

Athènes. — Un arrêté royal convoque les classes qui ne sont pas sous les drapeaux en ce moment.

Constantinople. — Le maréchal von Mackensen est arrivé à Constantinople hier matin. L'empereur Guillaume l'a chargé de remettre au Sultan le bâton de maréchal prussien.

Sofia. — La Sobranié a adopté samedi à une grande majorité le projet de loi concernant la réforme du calendrier.

Turin. — D'après la « Stampa », le rappel de la territoriale n'ayant pas servi des classes de 1882 et de 1883 est imminent.

Bucharest. — L'état des récoltes est satisfaisant.

Londres. — La situation militaire en Egypte étant satisfaisante, le général Maxwell est parti pour l'Angleterre, laissant le commandement des troupes au général Murray.

Londres. — Le général Cadorna a été reçu vendredi par le Roi, au palais de Buckingham. Samedi, le général French a offert un dîner en son honneur.

Washington. — Le département de l'Etat a autorisé le vapeur italien « Napoli », qui était entré dans le port de New-York ayant à bord deux canons de 3 pouces, des munitions et des artilleurs, à repartir.

Christiania. — Par suite du renforcement de la guerre des sous-marins, les compagnies norwégiennes d'assurances maritimes contre les risques de guerre augmenteront prochainement leurs primes; les contre-assurances étrangères ont déjà augmenté les leurs.

Stockholm — Le gouvernement a interdit l'exportation du miel.

Paris. — Un arrêté ministériel vient de prescrire une nouvelle réduction de l'éclairage des agglomérations urbaines, et ce, afin de mettre le plus de combustible possible à la disposition de la défense nationale.

Rome. — Le Pape a nommé le cardinal Domenico Serafini préfet de la Propagande, en remplacement du cardinal Gotti, qui vient de mourir.

Washington. — La Chambre des députés a voté le projet de loi portant l'effectif de l'armée à 140,000 hommes.

Bucharest. — Un télégramme venu de Rome s'inscrit en faux contre la nouvelle que le gouvernement italien aurait saisi des navires allemands.

L'Agence télégraphique italienne déclare que l'Italie ne songe pas à prendre pareille mesure. Il est vrai toutefois que plusieurs navires allemands et austro-hongrois, qui ont été retenus dans les ports italiens au début de la guerre, servent, depuis assez longtemps déjà, aux transports italiens.

M.-Gladbach. — La chute de neige a été très forte aujourd'hui sur le bas-Rhin; les arbres fruitiers en fleurs en souffrent beaucoup.

Londres. — On signale de sérieuses inondations dans le Yorkshire. Le pays est inondé sur plusieurs lieues d'étendue, deux villages sont coupés de toutes communications.

UN EMPRUNT ESPAGNOL. — Les journaux madrilènes annoncent que le gouvernement espagnol se propose de contracter un nouvel emprunt, pour la consolidation de sa dette flottante et pour l'achèvement de certains travaux publics.

LE BOIS DU NORD. — Les exportations de bois du Nord se sont élevées pour la Suède en 1915, à 1,078,250 standards contre 874,044 en 1914. C'est l'Angleterre qui arrive en tête avec 850,000 standards contre 384,630.

LE GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS a retiré toutes les facilités accordées jusqu'ici aux particuliers qui voyageaient en pays étranger pour s'occuper de ravitaillement pour le Grand-Duché. A l'avenir, le ravitaillement en vivres et matières premières se fera aux soins du gouvernement, par l'entremise de ses agents diplomatiques et officiels.

LES PAPIERS. — Nous avons signalé la situation actuelle en Hollande et l'imminente nécessité d'augmenter le prix de tous les produits d'imprimerie. On annonce aujourd'hui qu'au cours d'une réunion tenue mercredi après-midi à Amsterdam, les directeurs de journaux ont décidé, après une longue discussion, d'augmenter le prix des abonnements, en raison de la hausse du prix des papiers.

Au Mexique

New-York. — M. Lansing s'est entretenu mardi, pendant une heure, avec le ministre du Japon, de la situation générale au Mexique.

— L'ambassadeur du Japon a transmis au département d'Etat une lettre autographe de son gouvernement relative à la question mexico-américaine.

New-York. — Le Congrès semble être quelque peu inquiet au sujet de l'entreprise mexicaine, mais les amis de M. Wilson ont empêché une discussion à ce sujet.

Le bruit court que les garnisons de Carranza à Toreon et à Cabulona se sont révoltées.

— On mande de Washington au *Times* : Les journaux commentent la possibilité d'un prochain encerclement du général Villa. Les troupes du général Pershing semblent avoir bien marché et se trouvent à plus de 150 kilomètres au delà de la frontière. Elles seraient à 80 kilomètres de distance environ du général Villa, tandis que les soldats du général Carranza le menaceraient du Sud. D'après certaines informations, Villa massacrerait des sujets américains pendant sa retraite.

Les cercles officiels à Washington se montrent toutefois réservés, étant donné que Villa excelle dans l'art de s'échapper. On doute aussi de la valeur et de l'esprit de discipline des troupes de Carranza. Même le *World*, organe du gouvernement, déclare que la situation cause quelque inquiétude. Les fonctionnaires craignent que des influences étrangères soient en jeu et excitent les Mexicains contre les Américains du Nord. La prochaine quinzaine sera très critique. Si Villa est fait prisonnier, tout ira bien; mais il ne faut pas oublier que plus le général Pershing avancera au Mexique, plus grand sera le danger de voir Villa appuyé par ses compatriotes. On ne peut s'empêcher de songer à ce qu'il adviendrait si le général Pershing était un jour cerné par les forces unies des partisans de Villa et de Carranza.

Dans le Pays

Bruxelles. — La légation royale de Roumanie à Bruxelles vient de faire connaître que, conformément aux instructions du ministre des affaires étrangères, tous les Roumains résidant en Belgique doivent se présenter à la chancellerie de la légation et, en province, aux consulats roumains, avec les papiers nécessaires, afin de justifier leur situation militaire et se mettre à la disposition de leur gouvernement.

— A la légation d'Espagne, à Bruxelles, on attend M. le marquis de Villalobar, qui rentre après un congé passé dans son pays.

A Malines. — M. Charles Dessain, imprimeur de l'Archevêché et bourgmestre de Malines, arrêté ces jours derniers pour infraction au règlement en vigueur sur la censure des imprimés, vient d'être condamné par le tribunal militaire d'Anvers à un an de prison. Il a été envoyé en Allemagne. C'est M. Van Horenbeeck, échevin des finances, qui assume par intérim les fonctions de premier magistrat communal.

Gand. — Les professeurs Pirenne et Frédéric, de l'Université de Gand, ont été expulsés du territoire occupé et internés en Allemagne.

Arlon. — Qui veut acheter une forêt? — L'administration communale d'Arlon annonce que, le 6 avril prochain, elle fera procéder à la vente de la forêt d'Arlon, située sur le territoire de la commune de Toernach. Cette forêt a une superficie de 33 hectares et comprend 12,500 pins sylvestres âgés de 45 ans. A qui la forêt?

— **Les jeunes filles** d'Ecaussines-Lalaing, qui, avant la guerre, offraient chaque année, le lundi de la Pentecôte, un goûter matrimonial « aux célibataires du monde entier », ont, depuis le début des hostilités, consacré leurs fonds à l'envoi de caissettes aux prisonniers. Tout récemment elles se sont réunies: à l'unanimité, elles ont décidé qu'elles prendraient volontiers pour maris des mutilés, mais qu'elles s'engageaient à repousser les avances de ceux de nos compatriotes qui n'auraient point rempli tout leur devoir envers le pays.

Les descendants des combattants de 1830. — Une circulaire récente informe les communes que les descendants de combattants de 1830, qui recevaient des secours du département de l'intérieur, peuvent s'adresser à ce département, comme par le passé, pour obtenir la continuation des subventions dont ils jouissaient précédemment.

LA RECONSTRUCTION DE LOUVAIN. — Petit à petit, les travaux de reconstruction de la ville se poursuivent. On a commencé, il y a quelques jours, à établir de nouveaux alignements pour les rues. Ainsi, la grande place de la Station, va être totalement modifiée. Les propriétaires des terrains ont été avertis que plusieurs immeubles devaient être reculés de 7 ou 8 mètres vers l'arrière de la place. Tout sinistré aura, à partir du 1er mai, le droit d'exiger de l'autorité communale que celle-ci fasse une enquête constatant l'état de l'immeuble avant le commencement des travaux de reconstruction.

A TOURNAI. — Le rapport communal pour 1914 vient d'être déposé. La partie publiée jusqu'ici contient quelques détails intéressants. Au 1er janvier 1915, la population de la ville était de 37,309 habitants, chiffre sensiblement égal, malgré les événements, à celui du 1er janvier 1914. La partie publiée concerne surtout l'état-civil. Le nombre des naissances s'est élevé à 607, soit 6 naissances en plus que l'année précédente. Il y a eu 174 mariages, soit 96 mariages de moins. Le nombre des décès s'est élevé à 655, soit une diminution de 6 décès. Dans ce nombre sont compris 64 enfants de moins d'un an. Sept habitants ont été tués ou sont morts par suite de blessures lors des faits de guerre qui se sont passés en notre ville, le 24 août 1914, 75 soldats, français et allemands, ont été tués ou sont décédés par suite de blessures, sur le territoire de la ville en 1914, pendant la guerre.

Communiqués et Arrêtés
DU GOUVERNEMENT

AVIS. — Par jugement du tribunal de campagne du 14 mars, validé le 14 mars 1916, ont été condamnés :

1. Nelly Gabriel, de nationalité belge, à 8 ans de travaux forcés pour tentative de trahison de guerre.

2. Pour avoir contrevenu à l'arrêté du gouverneur de Namur du 19 septembre 1914 ou à l'arrêté du gouverneur général du 12 octobre 1915, art. 4, en n'indiquant pas à l'autorité allemande le séjour qu'ils connaissaient du capitaine français Evrard ou pour l'avoir accueilli :

a) Désiré Lambert, bourgmestre à Chooz, à 3 ans de prison; b) Désiré Lambert, clerc de notaire à Chooz, à 5 ans de prison; c) Eugène Chauvier, ouvrier à Hargnies, à 2 ans de prison; d) Jules Yon, propriétaire à Haybes, à 4 mois de prison; e) Charles Collin, à Chooz, à 4 mois de prison, f) son épouse Amélie, née Bodet, à 2 mois de prison; g) Irma Yon, née Hamaide, à Haybes, à 1 mois de prison; h) Alfred Delotte, teneur de livres à Chooz, à 1 mois de prison; i) Alphonse Pirot, ouvrier à Hargnies, à 1 mois de prison; j) Xavier Collin, ouvrier à Hargnies, à 14 jours de prison; k) Marie Masson, née Pirot, à Hargnies, à 14 jours de prison; l) Albert Pirot, bûcheron à Hargnies, à 14 jours de prison; m) Arnold Honnay, tailleur de verre à Ivoz-Ramet, à 14 jours de prison.

Namur, le 20 mars 1916

Der Gouverneur der Festung und Provinz Namur,
Freiherr von HIRSCHBERG, generalleutnant.

LES PEINES EDICTEES PAR LES TRIBUNAUX MILITAIRES ALLEMANDS EN BELGIQUE

L'Agence Belge de Renseignements pour les prisonniers de guerre, à Bruxelles, s'est adressée à M. le gouverneur général pour le prier de s'employer afin d'adoucir le sort des personnes condamnées pour trahison en temps de guerre, ces personnes n'ayant agi de la sorte que pour des motifs patriotiques.

Cette supplique reconnaît, à la vérité, que ces fautes doivent être jugées non d'après la loi belge, mais d'après la loi allemande, qui est plus sévère. On y soutient cependant l'opinion que, d'après la loi allemande elle-même, il ne faudrait pas absolument prononcer la peine des travaux forcés pour ces fautes.

M. le gouverneur général a répondu que c'est, en effet, le droit allemand et non point le droit belge qui est appliqué par les tribunaux militaires allemands, même aux étrangers.

Il ajoute que, pour la trahison en temps de guerre, d'après le *Deutsche Militär Strafgesetzbuch*, — sous le coup duquel tombe tout acte de trahison en campagne et, par conséquent, aussi tout acte de ce genre commis dans un territoire occupé — la loi ne prévoit que la peine de mort ou les travaux forcés.

Même en accordant des circonstances atténuantes, le tribunal ne peut pas condamner à la détention dans une forteresse.

M. le gouverneur général a particulièrement insisté sur le fait que la loi n'a fait qu'entériner le sentiment naturel :

« Dans une guerre où il s'agit pour le peuple allemand d'être ou de ne pas être, doivent subir toute la sévérité de la loi tous ceux qui cherchent à nuire à la puissance militaire allemande, non pas en rase campagne, les armes à la main, mais en secret et à l'abri de la protection allemande.

La peine, déshonorante par essence, des travaux forcés, prévue pour ces faits, apparaît par conséquent comme la seule adaptée aux circonstances, même dans le cas où le coupable croit avoir agi par patriotisme.

Quant à l'application de la peine des travaux forcés prononcée dans ces circonstances, elle ne rentre point dans les attributions de M. le gouverneur général. Elle a lieu en Allemagne, sans aucune distinction de personne, et sur des bases égales pour les grands comme pour les petits.

Il est, par conséquent, impossible d'accorder des exceptions quelconques ou de s'employer pour obtenir un adoucissement au sort des condamnés.

A l'Université de Gand

En modification de l'article 5 de l'arrêté royal du 9 décembre 1849, il est arrêté ce qui suit :

Les cours de l'Université de Gand se donneront en langue flamande. Le chef de l'administration civile près le gouverneur général en Belgique pourra, par exception, autoriser l'emploi d'une autre langue dans certaines branches de l'enseignement. Il est chargé de publier les dispositions réglementaires destinées à assurer l'exécution du présent arrêté.

Der Oberbefehlshaber der IV. Armee,
Herzog Albrecht von Wurttemberg.
Der Generalgouverneur in Belgien,
Freiherr von Bissing, Generaloberst.

VOL D'ARGENT. — Samedi, un batelier en état d'ivresse se présentait au bureau de police, déclarant que, dans un café qu'il désignait, on lui avait volé un billet de 100 marks et 5 billets de 5 marks. Les perquisitions faites dans ce café sont restées infructueuses.

UN AMATEUR DE PETIT SALE. — Samedi, on a volé un pan de petit salé fumé, pesant environ 4 kilos, à l'étalage de la charcuterie Lambillon, chaussée de Louvain. Le préjudice estime à 7 fr. le kilo la valeur de la marchandise dérobée.

NECROLOGIE

— On nous annonce la mort de **Mlle Mathilde DEMOULIN**, institutrice pensionnée, pieusement décédée rue des Bas-Prés, 34, à l'âge de 77 ans, après une pénible maladie supportée avec une résignation très chrétienne. Les obsèques solennelles, suivies de l'inhumation au cimetière de Belgrade, auront lieu mardi 28 mars, à 10 h., en l'église de Salzinnes. Réunion à la mortuaire, à 9 ½ h.

— Nous apprenons la mort de **Mme L. CUVELIER**, née Julienne RENSON, pieusement décédée à Jambes le 25 mars 1916, à l'âge de 67 ans.

L'enterrement aura lieu le mardi 28 courant à Jambes, à 10 ½ heures.

Réunion rue du Commerce, 9, à 10 1/4 h.

Le présent avis tient lieu de faire part.

— On nous prie d'annoncer la mort de **Lucienne FRESSON**, enlevée à l'affection de ses parents, à Namur, le 26 mars, à l'âge de 9 mois.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 mars, à 4 heures, en l'église paroissiale de Notre-Dame.

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Nicolas MAHAUX**, veuf de Mme Rosalie BONSIR, décédé à St-Servais le 25 mars 1916, à l'âge de 85 ans, administré des Sacrements. L'enterrement aura lieu le mardi 28, à 9 ½ h., en l'église de St-Servais.

Le

— On annonce la mort de *M. Jules PIRLET*, chef-garde principal aux chemins de fer de l'Etat.

— On annonce la mort de *M. Georges SIN DORFF*, volontaire belge mitrailleur, tombé au champ d'honneur à Stuyvekenskerke, le 9 octobre 1915, dans sa 19e année. L'inhumation a eu lieu à Adinkerke.

— On annonce la mort du *R. P. Emile DESSY*, de la Compagnie de Jésus, décédé à Tournai, à l'âge de 50 ans. Très connu autant qu'estimé, le défunt fut un professeur fort apprécié et un prédicateur de renom : sa parole était des plus goûtées partout où il donnait des missions et des retraites.

Chronique Locale

Avis au Clergé. — La Retraite mensuelle **aura lieu, demain, mardi, 28 mars en la Chapelle du Séminaire, à l'heure habituelle.** (Comm.)

TIERS-ORDRE DE St-DOMINIQUE. — Réunion des membres mardi 28, à 3 1/4 h., en l'église St-Jean-Baptiste.

Vol odieux. — Dimanche, entre 12 h. et 12 1/2 h., on a volé au préjudice de Mme Detry, sur la Plaine, à Belgrade, dont le mari est soldat, une somme de 315 fr., se décomposant en un billet belge ancien de 100 fr.; deux id. de 50 fr.; 1 billet de 50 m.; 6 billets de 5 m., et 3 pièces de 5 fr. belges. Une bonne récompense est promise à la personne qui ferait arrêter le voleur ou qui donnerait des renseignements utiles pouvant amener son arrestation.

Haltinnes — Dans la nuit du 25 au 26 courant on a volé au préjudice de M. Théophile Leroy, aux Basses-Arches, deux cochons nourrains d'une valeur de 160 fr. Bonne recompense à qui fera connaître les voleurs.

SIGNALEMENT de Adelaire Alexandre, de Nettinne, disparu de son domicile le 21 mars: âgé de 17 ans, taille moyenne, figure ronde, yeux et cheveux noirs, costume gris, culotte bouffante, casquette grise.

Quiconque pourrait donner des renseignements relatifs au ci-dessus nommé est prié d'en informer M. Adelaire, à Nettinne (Haversin), contre bonne récompense.

Payons mand. bons-p. belges. Prêt. ftes somm. sur b. gar. Bur. E.F.C.B., 56, Bd Nord, Brux. 2082

A Dinant

(De notre correspondant)

POUR LES PRISONNIERS. — L'Agence de Renseignements, ayant son siège rue St-Roch, porte à la connaissance des parents qu'elle peut faire parvenir aux prisonniers de guerre en Allemagne 1, 2 ou 3 kilos de pain pour une somme mensuelle respective de 4 fr. 50, 8 fr. et 12 fr. L'adresse complète doit être remise à l'agence en même temps que les commandes.

— Des souscriptions sont recueillies dans tous les quartiers, en vue de permettre l'envoi de pains de Suisse aux prisonniers. On reçoit les plus minimes cotisations, voire même 10 ou 5 cent.

L'AFFAIRE DE PHILIPPEVILLE.— Il y a quelques mois le tribunal correctionnel de Dinant condamnait les époux M..., de Philippeville, pour recel de 4 matelas. Les prévenus interjetèrent appel de ce jugement, prétendant que les perquisitions opérées chez eux par le juge de paix étaient illégales. La Cour d'appel de Liége confirma le jugement quant à la culpabilité; en ce qui concerne la peine, la Cour remplaça celle prononcée par le tribunal de Dinant par une amende de 200 fr.

Les époux M... soumirent cet arrêt à la Cour de Cassation, en invoquant la violation des art. 32, 41, 45, 46 et 189 du Code d'instruction criminelle.

La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi; les prévenus sont condamnés aux dépens.

A Huy

De notre correspondant :

VOL DE CARBURE. — La nuit du 20 au 21 mars, on s'est introduit dans l'atelier de M. Victor Verpoorten, rue de Namur, en face de ce qui fut le pont de fer, et on y a ouvert un fût de carbure dont on a enlevé le contenu à l'aide de sacs. La valeur du vol s'élève à 190 fr. environ. On n'a relevé aucun indice pouvant mettre sur la trace des voleurs.

PAINS DE HOLLANDE. — Le principe de la municipalisation des bains de Hollande, que l'on aurait dû avoir admis depuis le début, vient d'être adopté en réunion du Comité de secours et des délégués des monopoles de vente. Le Comité a été composé de MM. Beaulieu, Vierset, Maertens, Dehin, Dauvrin et Thonet.

PATROUILLES. — Comme dans nombre de communes de nos environs, Marchin possède un service de patrouilles. Tous les hommes de 18 à 55 ans sont appelés, à tour de rôle, à en faire partie. Pour avoir refusé d'obéir, 18 habitants se sont vu dresser procès-verbal et la plupart comparaîtront devant la justice.

BATAILLE. — En mai 1914, Julien N..., de St-Georges, rencontra un sieur Joseph D..., qui avait déposé contre lui au tribunal de Huy; N... n'avait pas oublié cette affaire. Aussi sauta-t-il sur D... et le frappa-t-il en l'injuriant. Pour ces faits N... écope d'un mois de prison.

ETAT-CIVIL DE HUY du 18 au 25 mars. — Naissances : 1 garçon, 1 fille.

Décès : Hubert Fossoul, 63 ans 10 m., époux de Thérèse Paquot, Thier de Falhize; Marie-Thérèse Wathelet, 57 ans 7 m., épouse de Victor Faniel, chemin de la Sarte; Hubert Jacques, 45 ans 7 m., veuf en 1res noces de Bertha Thise et en 2es noces de Marie-Louise Coune, rue St-Mort; Léonie Thirion, 57 ans 8 m., épouse de François Agnessen, rue Vankeerberghen; Pierre Pirlet, 77 ans 6 m., veuf de Joséphine Dony, rue St-Mort; Roger Louis Damoiseau, 1 an 3 m., rue du Cerf; Augustine Pesesse, 79 ans 7 m., veuve en 1res noces de Lambert Thomas et en 2es noces de Jean Dans, rue St-Mort; Charlotte Jacques, 3 ans 3 m., rue Axhelière.

Mariages : Alfred Thomas, ouvrier plombier à Tihange, et Lucienne Roberfroid, sans prof., à Huy; Maurice Namèche, ouvrier plafonneur à Huy, et Jeanne Hanquin, journalière, domiciliée à Vinalmont, résidant à Huy.

Promesse de mariage : Louis France, agent commercial, veuf de Virginie Lebeau, à Liége, et Marie Gérard, sans profession, à Huy.

Le prix du pain. — Par suite de l'augmentation des frets le Comité National a dû augmenter de 5 fr. le prix du froment américain. Tandis que le froment coûtait au mois de février 40 fr. 50 les 100 kilos, il fait actuellement 45 fr. 50.

Cette augmentation n'est pas restée sans influence sur le prix du pain, qui a été fixé par M. le Gouverneur général à 0.47 centimes le kilo pour le mois d'avril. Ce chiffre constitue le prix maximum pour le pain de froment pur, à 82 % de mouture.

Lorsqu'il s'agit de pain fabriqué au moyen de farines mélangées, et dans tous les cas où des économies peuvent être faites sur le prix de la mouture et de la boulangerie, le pain sera vendu aux consommateurs au-dessous du prix indiqué.

L'assurance du bétail. — Dans ces dernières années, les Sociétés mutuelles d'assurance contre la mortalité du bétail ont pris dans nos campagnes une très grande extension, grâce à l'appui des pouvoirs publics. Ces différentes sociétés régionales sont groupées en fédérations de réassurance.

Le département de l'agriculture a porté à son budget un crédit spécial, qui va lui permettre d'accorder des subsides aux dites fédérations. La répartition va en être opérée selon les besoins et l'activité de ces intéressants organismes.

A Bruxelles. — Augmentation de la ration de pain. — Les journaux bruxellois annoncent que le Comité National vient d'informer l'administration communale de Bruxelles qu'à partir du 1er avril, la ration de pain sera portée à 333 grammes par personne.

Le pain sera de même qualité et l'on paiera fr. 0.15 au lieu de 0.12 par ration.

Des chaussures. — De l'« Echo de la Presse » : On ne sait plus trouver du bon cuir, de bonnes chaussures, même en payant gros prix.

Par contre, on annonce l'envoi d'Amérique d'excellentes chaussures, valant environ un million, destinées au Comité d'Alimentation.

Que d'heureux cela va faire !

Le pain en Angleterre. — Par suite d'une notable diminution dans les prix du froment et de la farine, les boulangers de Londres ont décidé de diminuer de 5 centimes le prix du pain de 2 livres.

Dans le Grand-Duché. — Une élection partielle vient d'avoir lieu dans le Grand-Duché pour pourvoir à la nomination d'un représentant pour le district d'Esch. Le candidat libéral Laux a été nommé à une forte majorité.

Une promotion. — Le Pape vient de nommer archevêque de Rouen, Mgr Dubois, évêque de Bourges.

La terre tremble. — Le « Batavier Nieuwsblad » annonce qu'une violente secousse de tremblement de terre a été ressentie aux Indes néerlandaises, dans la région de Soekaboemi et de Sabang. Les dégâts matériels sont très importants, mais on ne signale jusqu'à présent aucun accident de personne.

Les vins grecs. — Le gouvernement français vient d'autoriser le transit, sous condition, des vins grecs à destination de la Suisse.

FAITS DIVERS

DERAILLEMENT D'UN VICINAL. — Le tram vicinal venant de Liége qui était arrivé vendredi place Dailly, à Schaerbeek, à 8 h. 30, a déraillé chaussée de Crainhem. La locomotive était sortie des rails et s'était renversée. Une vive panique s'est produite parmi les voyageurs qui étaient assez nombreux, mais aucun n'a été blessés sérieusement. Tout s'est borné à des dégâts matériels.

VOL IMPORTANT DANS UN INSTITUT DENTAIRE. — Deux inconnus se sont introduits à l'aide de fausses clefs dans l'entrepôt d'un immeuble de la rue du Pont-Neuf, à Bruxelles, occupé par l'Institut dentaire « Sanitas ». Dans la salle d'opérations ils dérobèrent de nombreuses pièces dentaires.

VOL SACRILEGE. — Ces jours derniers, le sacristain de l'église St-Vincent de Paul, rue du Maïs, constata que, pendant la nuit, des voleurs s'étaient introduits dans l'église. Les malfaiteurs avaient passé par l'école voisine, dont toutes les serrures étaient crochetées. Ils ont vainement tenté de fracturer le coffre-fort de l'église. Ils ont enlevé quelques objets et en ont endommagé un grand nombre. Sur la chaire de vérité, on a trouvé un paquet d'objets destinés à être emportés et que les voleurs ont oublié. La police a ouvert une enquête.

LES ESCROCS A L'ŒUVRE. — Un individu d'une vingtaine d'années se livre depuis quelque temps à de nombreuses escroqueries au « soldat réformé ». Il se fait passer pour soldat blessé à Maubeuge et exhibe au besoin une cicatrice provenant d'une blessure faite par un éclat de shrapnell. Il dit aussi avoir été pendant sept mois en traitement à l'ambulance du Palais Royal à Bruxelles.

LA PIPE DE L'IMPERATRICE. — L'impératrice du Japon fume et se sert d'une pipe en argent, dont le tuyau a cinquante centimètres de long; le fourneau en est tout petit, on y place seulement la quantité de tabac nécessaire pour tirer deux ou trois bouffées; lorsque ce tabac est fumé, une suivante de l'impératrice se saisit de la pipe, la remplit de nouveau, l'épouse du mikado recommence à aspirer gravement la fumée... Au moins le disent les voyageurs...

La semaine agricole

(Correspondance particulière de l'*Ami de l'Ordre*)

Destruction des senés

Pour la destruction des senés, sanves, ravenelles, moutarde sauvage, dans les avoines, nous préconisons l'emploi de la kaïnite très finement moulue. Ce produit employé comme nous allons le dire donne toute satisfaction.

On emploie la kaïnite de fine mouture à la dose ed 800 à 1.000 kg., selon que les senés sont plus ou moins abondants. Le meilleur moment de la journée pour l'épandre est le matin lorsque les feuilles sont encore mouillées de rosée par un temps calme et sec. On sème la kaïnite à la volée; s'il se trouve, de place en place, de taches où les plantes parasites sont plus nombreuses qu'ailleurs, on force un peu la dose moyenne.

L'efficacité d'une application de kaïnite finement moulue dépend surtout du moment choisi. Si on la sème trop tôt, les senés sont encore un peu développés, tous ne sont même pas levés, et quelques jours après l'opération, on doit traiter de nouveau.

Au contraire, sème-t-on la kaïnite trop tard, les plantes sont déjà fort développées, les premières rosettes des feuilles seules sont atteintes et retiennent la kaïnite. Les senés se ramifient et continuent à se développer. Le meilleur moment pour le traitement correspond à l'apparition de la deuxième rosette de feuilles.

Quoi qu'il en soit, les cultivateurs attendent généralement trop longtemps avant d'appliquer la kaïnite. *Mieux vaut cependant faire l'application trop tôt que trop tard.* M. J. Van Espen, directeur de l'Ecole provinciale d'agriculture à Tirlemont, a obtenu un résultat parfait en faisant l'application sur des senés n'ayant que deux feuilles. Quelques heures seulement après l'emploi de la kaïnite, on peut voir déjà les senés noircir et se dessécher. Les céréales ainsi traitées ne souffrent nullement; les grains de kaïnite s'attachent aux feuilles ouvertes et poilues des senés et les détruisent; ils glissent, au contraire, le long des feuilles des céréales sans les endommager. Mais, nous le répétons, la kaïnite doit être très finement moulue, garantie à 80 p.c. des finesses au tamis de un demi-millimètre et de 50 p.c. de finesse au tamis de un quart de millimètre.

Peut-on détruire les senés dans d'autres récoltes que les blés et les avoines ?

On a employé la kaïnite sur des lins que les senés, avaient envahis, et on a obtenu un bon résultat sans aucun mal pour le lin.

Néanmoins, nous conseillons encore de faire des expériences quand il s'agit d'autres plantes que d'une céréale. Les cultivateurs intelligents feront des essais sur de petites sufaces. Bien entendu, quand il s'agit d'avoine, il ne faut avoir aucune crainte, car les expériences faites jusqu'à ce jour sont absolument concluantes. L'emploi de la kaïnite sur avoine avec jeune trèfle peut être nuisible à la légumineuse, c'est pourquoi il convient également de faire des essais afin de trouver le meilleur mode d'emploi, dans les cas spéciaux.

La valeur fertilisante bien connue (12.4 p.c. de potasse) de la kaïnite donne à son emploi pour la destruction des senés une grande supériorité sur les autres procédés. Indépendamment de la destruction des senés, la kaïnite est l'engrais potassique d'application courante dans la culture de l'avoine. (Reproduction interdite.)

Alfred GOURMET, Rochefort.

Ecole polytechnique supérieure
DE LIÉGE

L'enseignement comprend 3 sections :
Mécanique : Dipl. ingr mécanicien en 3 ans.
Agricole : » de sucrerie en 2 ans.
Aéronautique : » aéronaute en 2 ans.
Locaux appropriés. — Vastes laboratoires. — Ateliers. — Prens., s'adr. L. DEPAIVE, doct. en sciences phys. et mathém., directeur, 3, rue Monulphe, LIÉGE. 2534

Bateaux Mouches Huy-Jemeppe
ET RETOUR 2069
Départs de Huy : 8 h., 11 h. 15 et 4 h. 30.
Départs de Jemeppe : 8 h., 11 h. 15 et 4 h. 30.

Messageries Emile DETHIER
Boulevard du Nord
face Bureau gare marchandises
Service régulier (3 départs par semaine) par camions, de toutes marchandises entre Namur et Bruxelles (dépôt, 67, rue Rogier). Service régulier par fer avec assurance vol et avarie entre Liége-Namur-Liége (dépot : 83, rue Lairesse). Service hebdom. par route Namur, Andenne, Huy, Fosses, Auvelais, Tamines, Châtelineau, Charleroi (dépôt : rue du Parc, chez M. Prince). Prix très modérés. — Vastes magasins pour dépôt de marchandises. — Assurance sur demande de tous envois par fer pr toute dest. en Belgique. 1538

Mmes Aimée Jaupain et Valentine Thémans, de St-Marc, ont remis l'argent trouvé (775 fr.) au propriétaire, M. Emile Haulot, à l'hospice d'Harscamp. Ce Mr leur a remis une petite réc.

LA Société des Forges, Usines et Fonderies de et à Haine-St-Pierre, demande de bons dessinateurs, contre-maître et pointeurs, pour le wagonnage, montage des locomotives, chaudronnerie et forges, ainsi que de 2871
bons ouvriers de métiers

Trouvé comt septembre 1914, Pâtis de Leffe (Dinant), obligation au Porteur-Dette 3/00. Prière d'indiquer série et no. Adr. bur. jl. 3156

ON demande de bons ouvriers terrassiers, rue Mathieu, 7. Se présenter de 6 h. à 8 h. soir. Bons salaires. 3032

JE cherche Demoiselle, sérieuse, au courant commerce lingerie Dames. Ecrire bur. jl C. O. 49, en exp. services antér., âge, référ. et prétentions. 3133

Fille, 20 ans, demande place fille de quartier ou chez personne seule. Adr. bur. jl. 3153

Jeune fille, connaissant cuisine, demande place. Bonnes références. Adr. bur. jl. 3158

Jeune fille, 16 ans, comp., ct service, sachant un peu cuisine, demande place pour aider ménage. S'adr. A. Desaedeleer, re Neuve, Tamines. 3094

ON dem. fem. d'ouvrage, 29, re Godefroid. 3170

Cultivateur, veuf, demande servante, de 35 à 40 ans. Adr. bur. jl. 2986

ON demande une femme, de 25 à 40 ans, sachant traire et tenir ménage. S'adr. par écrit Jeanotté, frères, Tamines. 3154

ON dem. servante, forte, active, conn. très bien cuisine bourgeoise. Inutile se prés. sans bonnes réf. Bons gages. Se prés. Maison Richir Baudhuin, à Hamnut. 2840

A louer pour le 1er octobre 1916
Jolie maison de commerce, no 91, rue de l'Ange. S'adr. rue Blondeau, no 19. 2959

A louer maison avec jardin
prairie et terre 2 hect. 1/2. Jouissance immédiate. S'adr. M. Anciaux, Marchovelette. 3157

Quartier, à l'ét., 4 p., gren., cave, eau, w. c., à louer, rue des Carmes, 15, Jambes. S'adr. rue de Dave, 13, Jambes. 3113

A LOUER, au 1er étage, ds mais. ferm., bel app. garni ou chambre. Eau, gaz. Adr. bur. jl. 1635

A vendre belle propriété
située bords de la Meuse, convient pour villa. Adr. bur. jl. 3161

Beau bas de maison à louer, rue Dewez, 3 sortes d'eau et gaz. S'adresser Hiernaux, Moulin-à-Vent. 3162

Partie maison à louer, pour ménage, jardin si on désire. Prix mod. Ecr. A.T.5, bur. jl. 3136

Machines à coudre. Superbes occasions, différents systèmes, garantie sérieuse, prix réduits. Rue du Chenil, no 1, Namur. 2927

CAMION, état neuf, essieux patent, à 1 ou 2 chevaux, à vendre. S'adresser Brasserie Moderne, faubourg Saint-Nicolas, 173. 3042

A VENDRE 1 lot de **beaux épicéas**. S'adr. Ve Delhaisse, à Forzée-Haversin. 3163

OCCASION. **Partie genièvre à vendre** par toute quantité, à 2 fr. 25 le litre. S'adresser Marché-aux-Légumes, au Vieux Namur. 3043

A VENDRE camion avec capote, en très bon état, force 1,200 à 1,500 kilos. S'adresser M. E. Jallet-Monjoie, à Ben-Ahin. 3038

TOUS LES JOURS
Petits cochons et nourrains à vendre
S'adr. Désiré Piefort, Bergeries, Fosses. 3080

BELLE OCCASION
Installations électriques 65/36 volts ACCUS-TUDOR 180 A/H, Dynamos, access. : tabl. etc., état neuf. S'adr. 8, rue d'Enhaive, Jambes. 2717

Belles pommes à vendre
environ 2,000 kilos, et **vinaigre de pommes**. Adr. bur. jl. 3146

175 fr., machine à tricoter, neuve
220 aiguilles. Adr. bur. jl. 2599

TOUS LES JOURS
Petits cochons et nourrains à vendre
chez Herman Tamenne, à Yves Gomezée. 3025

On demande à acheter un poney
S'adr. Lahaut, à Profondeville. 3139

ON demande un âne, de 3 à 6 ans, vif, de 1 m. à 1 m. 10 de hauteur, avec ou sans tonneau. S'adr. M. Beauclercq, à St-Gérard. 3135

ON demande **petit camion**, leger, avec ou sans bâche, force environ 700 kil. Faire offre : 59, Bd d'Herbatte, Namur. 2715

ON cherche d'occas. appareil photographique 10×15, syst. Folding, avec objectif anastignat et double tirage. Egal. : lant. d'agr. avec cond. d'au moins 180m/m. Fre offres. Adr. bur jl. 3041

Suis acheteur
de toutes parties sacs à sel, nouveaux et usagés. Avenue de Belgrade, 7, Namur. 3040

CHARLEROI
DAME désire placer sur immeubles sis à Charleroi (ou environs), **23,600 fr.** en première hypothèque. S'adresser à M. Cam. J. B., 18, rue Bosquetville, Charleroi, de 9 à 12 h. 2742

MAISON HOLLANDAISE
Gros 30, rue St-Nicolas, 30 *Détail*
Torchons, Allumettes, Epiceries
Savons. Sel de soude, Savon poudre tes marques Moutarde Royale, en verre et en pot
Grande réduction sur ts les articles aux revend.

A partir de samedi 1er avril, ouverture du **Grand Salon de Coiffure**, magasin de parfumerie et postiches en tous genres. **Auguste VAN COTEGHEM. 47, rue Rogier.** 3171

M. Jean DROPSY, de Hanzinelle,
informe les amateurs qu'il exposera en vente, le jeudi 30 mars et jours suivants, un magnifique transport de **30 à 40 vaches et génisses**, vêlées et prêtes à vêler.
Echange et achat de tout bétail. 3164

Union Savonnière
562, Che de Jette, 562, BRUXELLES
Savon brun gras, huile de lin, sans caustique.
Gros 127 fr. { non
Détail 135 fr. { franco 3172

Papiers d'emballage, Sachets
Bureau de Publicité Mich. Citroen, Bd d'Herbatte, 21, Namur. Dem. échant. et prix. 2172

SAVON MOU HOLLANDAIS
Tout mon stock sera vendu cette semaine avec 10 % de réduction.
Prix exceptionnel aux revendeurs.
Maison Hollandaise. 30, re St Nicolas, 30

Le véritable Four " Piéters "
à cuire le pain. Formes à pain, articles de ménage, machines à laver de tous systèmes, cuisinières ordinaires et majolique, poêles à plate buse. — Dépôt chez
V. MARCQ-GERARD
59, re des Brasseurs, 59, NAMUR 3151

SAVON BLANC
en barres, genre Marseille, garanti 23 % matières grasses, disponible Bruxelles, trois francs le kilo par 500 kilos. **Import. Bureau, 10,** rue des Commerçants, 10, Bruxelles. 3178

GRILLES POUR POÊLES
FERS, METAUX, TUYAUX
Vve EUCHER-GÉRARD
& FILS. — NAMUR
28 - Rue Saint-Nicolas - 28
J'achète comptant et au plus haut prix toutes espèces de mobiliers, pianos, coffre-forts, lustres, etc. Ecr. ou s'adr. re Bruno, 8, Namur. 445

Centrale des Savons
8, RUE DE FER, 8, NAMUR
Agence Générale des savons genre Sunlight
PRIMA HAARLEM ZEEP
des Savons en poudre American Pudder
MAQUIN et LA GUERRE
des Cailloux de Savon
remplaçant avantageusement le Savon Nre
SAVONS DE TOILETTE
Mous et Marseille 982

Huiles et Graisses autorisées
pour industriels et fermiers
Faites vos demandes au **Comptoir Commercial**, 35, rue du Président, Namur. 2438

Entreprises générales de plomberie et zinguerie
Installations sanitaires
Fabrique de chauffe-bains **Léon DEHAN**
rue Rupplémont, 10 — Magasin et atelier :
6, rue Notre-Dame, 6
Plans et devis sur commande. 3015

Etude de Me Georges MONJOIE, notaire à Namur. 8

Capitaux à placer sur hypothèques

Maison ALBERT DENIS
8, place du Perron, 8, CHATELET
DISPONIBLE
30,000 bougies; 200 caisses savon en poudre Topaze; 500 caisses savon en poudre Iris, Grimson, Levrier, Marie-José, Econome, Belgica 100 caisses savon Topaze et savon nouveau; 3,000 douz. savon de toilette; 10 caisses chocolat De Beukelaer; 1,000 kil. sirop poires pur, marque A L; allumettes, sel, torchons, pétrole. 3138

CULTIVATEURS
Nous fournissons pour la ferme les machines agricoles en général, les appareils de laiterie, les buanderies et machines diverses. 3124
Comptoir D. VASSART, Ligny

CYANAMIDE disponible, dosant 18 à 19 % azote Superphosphate et engrais divers. S'adr. M. E. Masson-Polet, à Hannut. 2873

CIRAGES « Immalin » « Magnet », à l'essence, marque connue : Frida et Petit Belge, grand stock disponible. S'adr. **Comptoir Hollandais, 35, rue du Président, 35 Namur.** 2437

Papiers à cigarettes disponible
GOUDRON & RIZ LA
J. Grisard, 72, rue Puits en Sock. Liége. 2796

DISPONIBLE 100 caisses de savon, genre Sunlight. S'adr. 117, Avenue des Acacias, 117, Jambes. 2994

Draperies, Aunages, etc.
Veuillez examiner, mesdames, les étalages **Au Coin de Rue**, 2, re de Fer et 94, re Emile Cuvelier, Namur. Prix très avantageux. 1308

SAVON NOIR, première qualité. S'adr. Thibaut, à Doische. 3047

PRÊTS AUX SINISTRÉS
pour la reconstruction des immeubles détruits. Adr. les demandes à la **Banque d'Escompte et de Change**, 20, re Godefroid, Namur. 2869

AVIS aux bourgmestres et comités de ravit. 10.000 kilos savon mou extra, sans acide, ni mordant, assez dur, 1 fr. 25 le kilo, franco 12 k. 1/2 d'essai contre mandat. Comptoir Hollandais, 35, rue du Président, Namur. 2012

Tous les jours, petits cochons et nourrains à vendre (Gros et Detail), chez Jules Solot, à Jannée (Pessoux). 2086

TITRES ET COUPONS
Arm HOUBEAU, agent de change. Achat et vente de titres. Paiement de tous coupons. Titres remboursables. **3, rue de Bruxelles NAMUR**, de 10 à 1 h. et de 3 à 6 h. 1378

SI vous voulez profiter, avec la hausse, achetez vos allumettes, encore à l'ancien prix pour quelques jours. AVENUE DE BELGRADE, 7, NAMUR (gare). 2971

ORFÉVRERIE D'ÉGLISE
DORURE -- ARGENTURE
(Adhérence garantie)
Jean ROBAYE-FERAILLE
1, rue Mathieu (Porte de Fer), NAMUR
Fabrique et remise à neuf parfaite de vases sacrés et de tous articles d'orfèvrerie d'église.
Fourniture générale. 11876

JOURNAUX DE MODES

Jolie Mode	0.50	Album pr enfants	1,25
Elégances	0.50	Parisiana	1,75
Mode Favorite	1,25	Elite	2,75, etc., etc.

PATRONS FAVORIS
Journaux mensuels pr tailleuses, modistes, tailleurs pr dames. Envoi c. montant plus 0.25 pr frais. — S'adr. à **J. De Cehet-De Coster**, Ecole de coupe, re de la Croix, 17, Namur. 2336



Chambre à coucher chêne massif fr. 260 00
Lit chêne avec ressorts 55 00
Matelas flocons pour 2 personnes 16 50
Chaises de cuisine, 2 fr. Lits d'enfants.
Salles à manger tous styles. Cuisines.
Maison PIETERS. 8, rue St Nicolas
60 ans de loyauté commerciale font que notre nom est une garantie. 2368

BACHES pour chevaux et camions.
BACHES en location et d'occasion.
CARTON bitumé.
CERCLES en bois pour charrettes.
S'adr. rue du Président, 35. NAMUR 3497

Chaussures. **Bel assortiment de CHAUSSURES en tous genres**
HALLOY-BISTER, 1, pl. d'Hastedon, 1, Namur
Réparations rapides et soignées. 2937

Bourgmestres
et comités de ravit., voyez nos **savons** genre **Sunlight extra**, notre grd assort. toilette et nos mous. qualité gar. Attention à l'adresse : Avenue de Belgrade, 7 (près le parc Louise-Marie). 3087

Mr & Mlle Delmez
DENTISTES
FLEURUS, tous les jours, de 8 h. à 6 h.; GEMBLOUX, le vendredi, de 8 h. à 2 h., Café du Midi; AUVELAIS, le mercredi, de 9 h. à 12 h., Hôtel Defoin; PERWEZ, le premier jeudi du mois de 10 h. à 5 h., chez Hemptinne. 3093

Charcuterie BAUDART, Jambes
117, Avenue des Acacias, 117 — Jambons et lard anglais de tout premier choix. 2995

SEMAINE DE RECLAME
SAVONS MOUS 1863
Pour huit jours seulement
Par **un kilo** au prix de gros et à titre d'essai, nos excellentes qualités de mous à fr. 0.85, 1.65 et 1,75, et l'ancien à 3 fr. le kilo. Province franco par 12 k. 1/2, mandat à la commande. Comptoir Hollandais, 35, re du Président, Namur.

CARTE DE LA 2870
REGION DE VERDUN
au 120 000e, bien détaillée, franco **0.50** en timbres. Librairie **Roman**, 43, rue de Fer, Namur.

PETROLE
Arrivage régulier de pétrole ancien, garanti pur Gros et Détail. Prix spéciaux pr revendeurs. 2600
Arthur WERY, Waret-la-Chaussée

Aug. HOSLET
professeur de musique, de solfège d'instruments à clavier et à vent 17 d'accordéon avec basse au pied
21, rue M. Malevez, St-Servais

Bureau de Publicité Michel Citroen
21, boulevard d'Herbatte, NAMUR
Annonces dans l'*Ami de l'Ordre* et dans tous les journaux, sans augmentation de prix. Traductions.

Ecrémeuses Mélotte de Remicourt
Charrues Mélotte de Gembloux
Polysocs, Extirpateurs, Herses, Binettes à betteraves. (Pièces de rechange en magasin pour ces instruments). — **Réparations soignées.**
Agent principal :
Désiré STORM-REMY
131, place de la Gare du Nord, 131
(Près vicinal de HUY-JAMBES)
Bien remarquer l'adresse et ne pas confondre avec d'autres maisons. 12384

SAVON NOIR
ferme et de bonne qualité, prix avantageux, en bidons de 12 kilos 1/2 et de 25 kilos 1973
Maison ***Thibaut, 5,*** rue Leanne, Namur.
Dépôt à Leuze Longchamps. Julien Baquet.

INDUSTRIELS & FERMIERS
Trois fûts pétrole; 1.000 kil huile et graisse industr.; huile pr turbine; courr.; bourr.; grais. adhérent; déchets de coton. Compt. comm. et agricole. 35, re du Président. NAMUR. 9670

Changement de domicile
MODES POUR DAMES
Mme ABSOLONNE, à Dinant, informe sa clientèle qu'elle a transféré son magasin **au quartier Saint-Médard.**
Grand assortiment de chapeaux nus et garnis pour dames, fillettes et enfants.
Prix spéciaux pour modistes. 1595

1855 **DISPONIBLE : 1916**
GRAINES
Potagères et Fourragères
Qualité d'élite « Maxima »
Betteraves, trèfles, graminées
Spécialité pour Engrais vert
Vente avec garantie 2806
Comptoir des Sélections agricoles
J. SCHEPKENS, à Gembloux
LA PREMIÈRE MAISON BELGE

PÉTROLE
Eclairez-vous à la Pétroline
Belle lumière. Coût 2 centimes à l'heure. — Huiles pour graissage. — Essences pour moteurs et industries. 3123
VASSART-DROPSY, à Ligny

A saisir, réelle occasion
20,000 torchons gris, demi-blanc et blanc, 60×60, 65×65, 60×75, depuis 78 fr. le 100.
COMPTOIR HOLLANDAIS
Rue du Président, 35 Namur. 2969

LES CACHETS ANTIMIGRAINE
du Dr SMITH
guérissent en une 1/2 heure migraines, maux de tête, névralgies, influenza, etc. Ne renferment ni antipyrine ni aucun principe nuisible. Ne fatiguent pas l'estomac. **Prix 1fr 50** Dépôt : Phie **DIEUDONNÉ**, 133, rue de Fer, NAMUR. 2933

LA FEUILLÉE, NAMUR
HYDROTHERAPIE MASSAGE
ELECTROTHERAPIE
Cure d'air et de repos pour déprimés, neurasthéniques et affaiblis
Pensionnaires et Externes
Conditions au directeur, Dr FRONVILLE, re Notre-Dame, 60, ou Citadelle Namur 58.8

C. WERENNE - RAPPEZ
23-25, rue du Pont, NAMUR
Clous à ferrer " ETOILE "
Nos 8 7 6 5 4 3
pr 200 k. à 1,00 1,04 1,08 1,18 1,26 1,40 le k.
Clous « La Clef » et clous de bœufs aussi disponibles.
Grand stock de treillages divers.
Articles de jardin, outillages divers. 2333

GROS — DÉTAIL
Le Dr Léon BAUDHUIN
CABINET DE CONSULTATION
Diplômé de l'Ecole dentaire française de Paris.
Tous les jours excepté le dimanche pour tout ce qui concerne l'art dentaire
33, rue Rogier, Namur

CULTIVATEURS — FERMIERS
Gros tonn. vides, 300 à 1,200 l., en bois et en fer, pr purin, eau, transp. de mélasse; tonn. pr. pr vinaigre et liqueurs; mach. à laver; bacs à fleurs. **Re du Président, 35, Namur.** 10927

Etude de Me Jeanmart, notaire à Namur.

VENTE PUBLIQUE
d'une bonne maison de commerce sise à Namur, rue Emile Cuvelier, 76

Le lundi 3 avril 1916, à 11 heures du matin, Me Paul Jeanmart, notaire à Namur, procédera en son étude, à la requête du propriétaire, à la vente publique d'une bonne maison de commerce à trois étages, sise à Namur, rue Emile Cuvelier, 76.

Par sa situation exceptionnellement avantageuse, au centre de la ville, proche des quatre coins, dans une des rues les plus fréquentées, cet immeuble convient à tous genres de commerce.

Entrée en jouissance immédiate. 2769

PÉTROLE BLANC EXTRA
Arrivage 1,000 litres
Rue du Président, 35, NAMUR 1390

MALAXEUR " BELGE "
pour marchands de beurre
Ateliers Ed. de Saint-Hubert, à Orp-le-Grand
Ce malaxeur est visible tous les jours, sauf le dimanche, chez M. Delbouille, 10, rue de la Dodane, à Namur. 2858

Maison Dave-Placette
re de l'Ange, 43 (vis à-vis l'Hôtel d'Harscamp) et Marché au Chanvre, 4, NAMUR

CORSETS sur MESURE
Seule maison de vente des corsets **Persé phone**, de Paris, et **Juvénil** (Spécialité pour fillettes et adolescentes).
Grand choix de **Lingerie** « Dames » (pratique et de luxe). 2308

JUPONS
200 LITRES SICCATIF
d'avant la guerre, à vendre prix très réduit. **Urgent.** S'adresser 35, rue du Président, 35, Namur. 2440

FABRIQUE DE CIGARETTES
8, Place du Samedi, 8, BRUXELLES

ADONIS	bouts or	2746
MOUSMÉ	» »	
MARYLAND	» ambré	
MAGYAR	extra longues	
ARNICO	genre français	

Protégez l'Industrie Nationale et réclamez partout
SAPOLI
Crème extra brillante pr chaussures
Se fabrique en **NOIR** et **JAUNE**, à base des meilleures cires et d'essence.
Dépositaire Namur-Hainaut :
Oscar JACQUET. 11, re de Couillet. 11
CHATELET 1656

Engrais Magnésiens-Basiques
seul actuel, disponible de suite et en quantité, excell. sous tous rapports, pour travaux de mars. S'adr. au **Comptoir Agricole Namurois, 35, rue du Président, 35, Namur.** 2439

SOCIETE ANONYME DES FORGES & FONDERIES DE CREVE-CŒUR à Yves-Gomezée

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme des Forges et Fonderies de Crève-Cœur, à Yves-Gomezée, tenue le 20 mars 1916, n'ayant pu délibérer valablement, les actionnaires présents ou représentés ne possédant pas le nombre de voix requises, une seconde assemblée extraordinaire, ayant le même ordre du jour, et qui délibérera quelque soit le nombre de titres représentés, aura lieu le lundi 10 avril 1916, à 10 heures, à l'Hôtel de l'Espérance, à Charleroi.

Ordre du jour :

1. Exposé de la situation par suite des événements actuels et dispositions à prendre;
2. Augmentation du nombre des administrateurs et commissaires et nom